



AVIS DE MARCHE PUBLIC



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

LA VILLE DE MAROMME ANNONCE LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE COLIS CADEAUX OFFERTS AUX SENIORS EN FIN D'ANNÉE 2024

MARCHÉ DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

PROCÉDURE DE PASSATION : Sans publicité ni mise en concurrence préalables

Suivant articles L2120-1 1°, L2122-1, R2122-8 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n° 2018-1075 du 3/12/2018 - entré en vigueur le 1^{er} avril 2019

Date limite de remise des plis et échantillons
LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024 À 16H00

Identifiant du marché public : MPSPNMCP-2024-07

Pouvoir adjudicateur
VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès - BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

OBJET : Fourniture et livraison de colis cadeaux offerts aux seniors en fin d'année 2024

Personne responsable du marché : Monsieur David LAMIRAY, Maire de la ville de MAROMME

Type de marché : Fourniture

Mode : Procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables

Code NUTS : FR232 Seine-Maritime

Lieux d'exécution de la prestation : Centre technique municipal de la ville de Maromme, situé 4 rue Jacquard, Zone industrielle La Maine, 76150 Maromme.

Durée : 1 seule fourniture pour le 21 novembre 2024 au plus tard avant 15H00.

Description de la prestation : La présente consultation a pour objet pour la ville de Maromme d'offrir un colis-cadeau de fin d'année à ses seniors. Le titulaire devra fournir des colis simples et des colis doubles.

Code CVP principal : 15800000-6 : Produits alimentaires divers

La procédure d'achat du présent avis, est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme : *Division en lots* : Non

Variantes : Sont refusées

Options : Non

Reconduction : Non

Sous-traitance : Les prestations ne peuvent pas être sous-traitées

Négociations : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Date de prise d'effet de la prestation : À compter de la date de notification du contrat.

Exécution des prestations : 21 novembre 2024 au plus tard avant 15H00.

Retenue de garantie : N'est pas prévue au contrat

Avance : Le contrat ne prévoit pas le versement d'une avance.

Prix : Ferme, unitaire et non révisable

Règlement des prestations : Les prestations sont réglées par des prix unitaires

Modalité de paiement du marché : Le comptable chargé du paiement est Monsieur Le Receveur Percepteur de la Ville de Maromme.

Révision des prix : Les prix ne sont pas révisables

- Délai de paiement :** Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
- Financement :** Par la ville de Maromme
- Contraintes :** Respect de la date d'exécution des prestations et des clauses techniques
- Garantie de parfait achèvement :** sans objet

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
- Capacité économique et financière
- Références professionnelles et capacité technique

Pièces justificatives à produire : Ensemble des pièces énumérées dans les documents du marché.

Marché réservé : Non

Retrait de dossier : Les pièces du marché sont téléchargeables sur le site de la Ville de Maromme <http://www.maromme.fr> (onglet MAIRIE, rubrique marchés publics).

Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignement : Pour toutes demandes d'information liées à la présente consultation, les candidats doivent les envoyer à l'adresse marches@ville-maromme.fr , une réponse sera publiée sur le site de la ville.

Offre : Date limite citée ci-dessus.

Langue utilisée dans l'offre/ la candidature : français

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalité d'ouverture des offres : Commission d'ouverture des plis

Critère de choix des offres : L'offre économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères énumérés dans les documents du marché.

Dépôt des plis et échantillons : Les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par dépôt physique en mairie. Les

échantillons seront également à déposer en mairie au plus tard la date limite de remise des plis.

Elimination des candidats : Les motifs d'élimination sont ceux prévus par les textes juridiques consacrés par l'Etat français, ainsi que ceux mentionnés dans les documents du marché.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Groupement d'entreprises : Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Aucune forme de groupement n'est imposée aux candidats.

Signature électronique : L'acheteur exige une signature qualifiée correspondant à des niveaux de sécurité réglementaires.

Marché périodique : Oui, chaque année

Fonds : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours : Instance chargée des procédures de recours/Obtention des renseignements :

Tribunal administratif de Rouen

53 avenue Gustave Flaubert

76000 Rouen Cedex 1

Tél : 02 35 58 35 00

Grefte.ta-rouen@juradm.fr

Date d'envoi à la publication : Le vendredi 19 juillet 2024